

FORMATIONS PROFESSIONNELLES
HYPERBARES
MENTION B

2025

INFORMATIONS RÈGLEMENTAIRES

DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie Mention B - Classe définie à l'inscription

NIVEAU : 3

FORMACODE : 31870

CODE CPF : en cours de renouvellement

N° CERTIF INFO : 84738

TEXTES RÉGLEMENTAIRES :

Décret n°2011-45 du 11 janvier 2011 relatif à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare;

Décret n°90-277 du 28 mars 1990 relatif à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare;

Arrêté du 30 octobre 2012 définissant les procédures d'accès, de séjour, de sortie et d'organisation du travail pour les interventions en milieu hyperbare exécutées avec immersion dans le cadre de la mention B « techniques, sciences et autres interventions »;

Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare.

Arrêté du 14 mai 2019 définissant les procédures d'accès, de séjour, de sortie et d'organisation du travail pour les interventions en milieu hyperbare exécutées avec immersion dans le cadre de la mention B « techniques, sciences, pêche, aquaculture, médias et autres interventions »

DÉLIVRANCE DE LA CERTIFICATION :

Par l'organisme de formation après validation par le stagiaire des acquisitions des connaissances et des compétences liées au C.A.H. Mention B de la Classe suivie.

QUALIFICATIONS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Nos actions de formation sont assurées par des professionnels expérimentés dans la classe et la mention dispensée. Ils mettent en oeuvre toutes les actions de formation nécessaires à votre progression de par leurs qualités pédagogiques.

LE MÉTIER :

OBJECTIFS, APTITUDES



L'objectif de cette formation hyperbare de la Mention B est basé sur les aptitudes pour de futurs plongeurs professionnels à maîtriser parfaitement leur évolution, dans les limites de profondeurs incombées à la Classe suivie, à contrôler la gestion de la décompression en utilisant les procédures du Ministère du Travail pour les immersions et à mettre en place des procédures de sécurité et d'assurer celle de leurs équipiers.

L'objectif final est d'obtenir une qualification à l'hyperbarie en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le titulaire peut utiliser cette certification en complément de son activité professionnelle principale afin d'exercer son métier en immersion. Les domaines d'activités relevant de la Mention B sont :

- L'intervention subaquatique scientifique
- L'intervention subaquatique technique
- Autres interventions subaquatiques

Le titulaire peut être salarié d'une entreprise, d'une collectivité territoriale. Il peut également être indépendant.

PRÉROGATIVES DE PLONGÉE :

CLASSE VISÉE	PROFONDEUR D'INTERVENTION
CLASSE 0B	12 MÈTRES
CLASSE 1B	30 MÈTRES
CLASSE 2B	50 MÈTRES
CLASSE 3B	> 50 MÈTRES

QUELQUES CHIFFRES

TAUX DE RÉUSSITE



TAUX D'ASSIDUITÉ



TAUX DE SATISFACTION



INFORMATIONS RÈGLEMENTAIRES

RYTHME :

Cursus continu à plein temps en centre de formation - Nombre de places : 6 par session

VOLUMES HORAIRES :

Pour les personnes disposant de l'ensemble des prérequis plongée : de 7h à 70h selon la formation suivie.

ALLÈGEMENTS :

En fonction de votre parcours et de votre expérience en plongée, un allègement de formation peut vous être proposé. Nous contacter pour toute demande de passerelle.

LIEUX DE FORMATION :

- CAP Trébeurden - Plateau Technique principal
- Base Fédérale d'Hendaye
- Espade Plongée - La Réunion
- Bleu Outremer - Guadeloupe
- Plongée Passion - La Ciotat
- Rédéris Plongée - Banyuls
- Plongée Passion - Martinique
- UCPA Saint-Pierre - Martinique

LE CAP ET SES PLATEAUX TECHNIQUES EXTERNALISÉS



DÉLAI D'ACCÈS :

Le montage de votre dossier d'inscription peut prendre du temps de par l'obtention d'un RDV médical ou selon le financeur sollicité. L'idéal est de planifier votre inscription une fois le RDV médical obtenu. Nous entamerons ensuite les démarches pour une demande de financement dans le cas où vous pouvez y prétendre. Ce délai d'accès à la formation se situe entre 1 à 3 mois en moyenne.

PUBLICS :

S'adresse à tous types de publics (Homme/Femme, Salariés/Inscrits pôle emploi...) à partir du moment où l'intéressé dispose d'une aptitude médicale hyperbare en lien avec la certification visée.

Les plateformes pédagogiques sont conformes aux exigences des agréments DGT (Direction Générale du Travail) ainsi que par la DREETS (Direction Régionale du Travail) pour les formations à la sécurité et professionnelle hyperbare. Suite à audit effectué par BCS certification, notre centre est certifié sous le n° 230202-C3051.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Cours magistraux en salle de cours
- Travaux de groupe
- Mises en situation sur différents ateliers pédagogiques
- Suivi personnalisé

Dès l'inscription validée et avant l'entrée en formation, mise à disposition d'un accès à distance à l'ensemble des supports théoriques en lien avec le parcours de formation. Cela à travers une plateforme de e-learning mise en place par nos soins. Cette plateforme permet de se préparer en amont aux apports théoriques qui seront dispensés ensuite en présentiel (face à face) pendant la formation.

ÉVALUATIONS :

Évaluations continue sur la partie pratique en cours de formation. La dernière journée comporte un examen écrit portant sur les apports théoriques dispensés pendant la formation et une mise en situation professionnelle (mise en place d'un chantier type hyperbare).

LES DÉBOUCHÉS :

80% des personnes suivant ces cursus ont déjà un emploi dans leur domaine d'activité spécifique (pêche, soigneurs animaliers, scientifiques, administrations, etc.). Pour les 20% restants des stagiaires, ils ont besoin de ces formations en complément de leurs qualifications, et arrivent à trouver du travail à l'issue.

Les débouchés ne sont pas liés directement à la réussite de cette formation, mais plutôt aux qualifications obtenues au préalable. Les CAH Mention B sont une valeur ajoutée dans l'optique de décrocher un poste.

BLOCS DE COMPÉTENCES :

Les formations Mention B ne disposent pas de blocs de compétences.

ISSUE DE LA FORMATION :

Le candidat se voit délivrer le Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie Mention B de la classe visée (sous réserve de réussite lors de l'évaluation finale). Dans le cas d'un échec, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour se représenter à une session d'évaluation sans passer de nouveau par un cursus de formation.

THÉMATIQUES ABORDÉES :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de maîtriser :

- Connaissances théoriques des dispositions réglementaires
- Connaissances théoriques liées à l'activité professionnelle
- Matériels et équipements : Équipements de Protection Collective (EPC) et Équipements de Protection Individuelle (EPI) – Autres équipements
- Organisation des interventions
- Les Différentes procédures d'intervention
- Pour les CAH OB et 1B uniquement : La pratique de l'apnée
- Maîtrise des procédures d'intervention - profondeur en fonction de la classe visée (mises en situation)

LE PLATEAU

TECHNIQUE PRINCIPAL

TRÉBEURDEN

POUR LES COURS THÉORIQUES, PRÉSENTATION ET UTILISATION DE MATÉRIEL EN ATELIER COMPRENANT :

- Cinq salles de cours équipées : tables, chaises, tableaux, vidéoprojecteurs
- Une salle de repos permettant de s'y restaurer (possibilité de réchauffer vos plats, mais pas de cuisine)
- Un séchoir pour les vêtements néoprènes
- Un espace camping
- Un bloc sanitaire

LA BAIE DE LANNION (0 – 60 M) :

Pour les mises en situations pratiques en mer au moyen de nos supports plongée (semi rigide et vedette). Le centre dispose d'un local technique sur le port comprenant :

- Le stockage du matériel (EPI-EPC)
- La station de gonflage air
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin
- Embarcations : bateau type semi rigide, barge aluminium type ostréicole.

PLAN D'EAU ARTIFICIEL DE BÉGARD (0- 37 M) :

Pour les mises en situation pratiques avec et sans visibilité comprenant

- Une salle de cours.
- Une salle de repos permettant de s'y restaurer.
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin.
- Un atelier pour entreposer et entretenir le matériel.



LES PLATEAUX

TECHNIQUES EXTERNALISÉS

BANYULS-SUR-MER - RÉDÉRIS

POUR LES COURS THÉORIQUES, PRÉSENTATION ET UTILISATION DE MATÉRIEL EN ATELIER
COMPRENANT :

- Deux salles de cours équipées : tables, chaises, tableaux, vidéoprojecteurs
- Un espace pour le rinçage et le séchage du matériel
- Un bloc sanitaire

LA BAIE DE BANYULS (0 - 60M) :

Pour les mises en situations pratiques en mer au moyen de nos supports plongée (semi rigide et vedette). Le centre dispose d'un local technique sur le port comprenant :

- Le stockage du matériel (EPI-EPC)
- La station de gonflage air et nitrox
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin
- Embarcations : 1 bateau type semi-rigide (19 plongeurs), 2 vedettes aluminium (23 et 39 plongeurs).



HENDAYE - BASE FÉDÉRALE D'HENDAYE (B.F.H.)

POUR LES COURS THÉORIQUES, PRÉSENTATION ET UTILISATION DE MATÉRIEL EN ATELIER
COMPRENANT :

- Quatre salles de cours équipées : tables, chaises, tableaux, vidéoprojecteurs
- Un séchoir pour les vêtements néoprènes



LA BAIE DE HENDAYE (0 – 60 M)

Pour les mises en situations pratiques en mer au moyen de nos supports plongée (semi rigide et vedette). Le centre dispose d'un local technique sur le port comprenant :

- Le stockage du matériel (EPI-EPC)
- La station de gonflage air
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin
- Embarcations : bateau de type semi-rigide, barge aluminium type ostréicole

GUADELOUPE - BLEU OUTREMER

POUR LES COURS THÉORIQUES, PRÉSENTATION ET UTILISATION DE MATÉRIEL EN ATELIER
COMPRENANT :

- 1 local de 100m2 sur la plage de l'hôtel Fleur d'Épée
- Local technique avec compresseur de 36m3/h
- Toilettes et douche
- 1 zone de rinçage et étendage du matériel
- 1 hôtel restaurant partenaire sur le site



LA BAIE DE PETIT-CUL-DE-SAC-MARIN (0 - 60M)

Pour les mises en situations pratiques en mer

- 1 bateau 18 places de 11,40m équipé de 2 moteurs de 300cv
- Équipements de plongée et de sécurité à bord

LES PLATEAUX

TECHNIQUES EXTERNALISÉS

LA RÉUNION - ESCAPADE PLONGÉE

POUR LES COURS THÉORIQUES, PRÉSENTATION ET UTILISATION DE MATÉRIEL EN ATELIER
COMPRENANT :

- Une salle de cours équipée : tables, chaises, tableaux, vidéoprojecteurs
- Un étendoir pour les vêtements néoprènes

LA BAIE DE SAINT-GILLES-LES-BAINS (0 - 60M)

Pour les mises en situations pratiques en mer au moyen de nos supports plongée (bateau coque aluminium). Le centre dispose d'un local technique sur le port comprenant :

- Le stockage du matériel (EPI-EPC)
- La station de gonflage air
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin
- Embarcations : bateau coque aluminium



MARTINIQUE - PLONGÉE PASSION

POUR LES COURS THÉORIQUES, PRÉSENTATION ET UTILISATION DE MATÉRIEL EN ATELIER
COMPRENANT :

- 2 salles de cours équipées : tables, chaises, tableaux blanc, feutres, vidéos projecteurs.
- 1 salle de stockage du matériel
- 1 local technique avec deux compresseurs et blocs tampons
- 1 zone de rinçage et stockage du matériel

LA BAIE DE GRANDE-ANSE (0 - 60M)

Pour les mises en situations pratiques en mer au moyen de nos supports plongée (bateau coque aluminium). Le centre dispose d'un local technique sur le port comprenant :

- 1 bateau Monocap30 - Couvert - 18 plongeurs - 9 m - Plateau arrière de travail
- 1 semi-rigide - 7m60 - 15 plongeurs

